

# Habilitation électrique B0-H0 - Exécutant non électricien

## Format :

Présentiel

## Durée :

1 jour / 7 h

## Référence :

SEC-HAB-0429

## Type de formation :

Formation qualifiante

## Public :

Personnel non électricien appelé à effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou tous locaux et emplacements à risque particulier de choc électrique.

## Personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

## Objectifs de développement des compétences :

Appliquer les prescriptions de sécurité UTE C 18-510, lors d'interventions d'ordre non électrique.

Être capable de veiller à sa propre sécurité et celle du personnel placé éventuellement sous ses ordres.

Être capable d'anticiper tous risques d'accidents d'origine électriques.

Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique correspondant aux niveaux B0, H0.

## Pré-requis :

Aucun

## Compétences et méthodes pédagogiques :

Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.

Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.

Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

## Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

## Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:

Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

## Moyens techniques et pédagogiques :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

## NB :

INTERETS POUR L'EMPLOYEUR :

L'employeur doit s'assurer que ses travailleurs possèdent une formation suffisante leur permettant de connaître et de mettre en application les prescriptions de sécurité à respecter pour éviter des dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Après avis favorable aux tests de contrôle, il sera remis une attestation de stage permettant à l'entreprise de délivrer le titre de l'habilitation concernée.

## Modalité et délai d'accès à la formation :

Toutes nos formations sont réalisées à la demande et en fonction des souhaits de nos clients.

Nous pouvons également réaliser des formations sur-mesure à partir de programmes existants ou en construisant un programme spécifique à partir de vos objectifs.

Merci donc de bien vouloir nous contacter par courriel ou par téléphone afin de définir ensemble les dates et modalités de formation souhaitées.

## Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

# Programme de la formation

## 1. NOTIONS ELEMENTAIRES D'ELECTRICITE

Qu'est-ce que le courant électrique ?

Propriétés et grandeurs électriques : intensité, tension et résistance

## 2. LE RISQUE ELECTRIQUE

Les causes d'accidents d'origine électrique

Les effets physiopathologiques du courant électrique

## 3. LA PREVENTION DU RISQUE ELECTRIQUE

Comment se protéger des contacts directs et contacts indirects ?

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

## 4. LES PRESCRIPTIONS DE LA SECURITE ELECTRIQUE

Généralités et nécessité d'une habilitation

Domaines de tension

Définitions des distances et des zones de sécurité

## 5. TRAVAUX HORS TENSION

Principes fondamentaux de la consignation électrique

Équipements de protection, matériels et outillages électriques

## 6. TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE A PROXIMITE D'INSTALLATIONS SOUS TENSION

Travaux au voisinage de pièces nues sous tension en BT et en HT

## Nous contacter :

Dominique Odillard : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 10/11/2022